

TERMES DE REFERENCE

Consultance pour la délivrance d'une formation face à face : « Compétences de base en transferts monétaires pour le personnel programme »

Responsable de la consultance	Abdoulaye Hamidou, CALP Deputy regional representative, West, and Central Africa
Support supplémentaire pour la supervision de la consultance	Sokhna Mbacke, CALP Learning Delivery Lead
Date pour publication	Au plus tard le 13 avril 2024
Durée de la consultation	8 jours (préparation, délivrance et rapportage)
Période couverte	du 10 au 14 juin 2024
Localisation	Ndjaména, Tchad
Codes budgétaires	WAN2AM/IJBD

Présentation du CALP

Le CALP est un réseau mondial dynamique de plus de 90 organisations engagées dans les domaines critiques de la politique, de la pratique et de la recherche dans le secteur de l'aide humanitaire sous forme de transferts monétaires (TM) et de l'aide financière plus largement. Collectivement, les membres du CALP délivrent la grande majorité des TM humanitaires dans le monde.

Ce qui rend le CALP unique, c'est sa diversité. Les membres du CALP comprennent actuellement des organisations non gouvernementales locales et internationales, des agences des Nations Unies, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des donateurs, des sociétés spécialisées dans l'innovation sociale, la technologie et les services financiers, des chercheurs et des universitaires et des praticiens individuels.

Ensemble, nous cherchons à mieux répondre aux besoins et à améliorer les résultats pour les personnes touchées par une crise. Pour ce faire, nous nous assurons que les transferts monétaires constituent un élément central et évolutif d'une aide humanitaire de qualité, opportune et appropriée, et que la nécessité de maintenir des résultats positifs pour les personnes à long terme est prise en compte.

Nous envisageons un avenir où les gens pourront surmonter les crises avec dignité, en exerçant leur choix et leur droit à l'autodétermination. Cela contribue à maintenir leur bien-être au fil du temps. Pour ce faire, nous catalysons le pouvoir, les connaissances et les capacités de notre réseau mondial diversifié, aux côtés d'autres acteurs locaux, nationaux, régionaux et mondiaux, qui cherchent tous à obtenir de meilleurs résultats pour les personnes vivant dans des contextes de crise. Notre rôle en tant que collectif est de générer un alignement dans les approches et les actions de ceux au sein et à travers notre réseau, afin d'aider à optimiser la qualité et l'échelle des transferts monétaires humanitaire.

Contexte du travail demandé

Le CALP, avec le soutien du Bureau de l'Assistance humanitaire (BHA)-USAID est à la recherche des formateurs certifiés pour délivrer une session de **formation face à face « Compétences de base en transferts monétaires pour le personnel programme »** au nom du CALP aux praticiens

humanitaires de l'Ouest et Afrique et du Centre au Tchad. La session de formation sera organisée en collaboration avec les Cash Working Groups du Tchad.

Tâche (s) spécifique (s) de la consultance

Le/la consultant(e) qui sera recruté(e) travaillera pour la délivrance de cette session de formation pendant le mois de juin 2024 au Tchad. Les activités clés de la consultance sont : soutenir la planification et la délivrance de la session de formation **face à face « Compétences de base en transferts monétaires pour le personnel programme »**. Le/la consultant(e) qui sera recruté(e) aura au besoin avec lui jusqu'à deux co-facilitateurs candidats à la certification qu'il(elle) évaluera. La session de formation sera dispensée en français.

Pendant la consultance, on s'attend à ce que le/la formateur(trice) communique régulièrement avec l'équipe du CALP en Afrique de l'Ouest et du centre.

Principaux produits livrables

Au cours de la consultation, les résultats suivants sont attendus :

- a) Une session de formation face à face entièrement dispensée au Tchad en français pendant 5 jours ; cette durée n'inclus pas les jours de voyage, de préparation et de rapportage qui sont quant eux de 3 jours ;
- b) Un formulaire de feedback de co-facilitation pour chaque candidat à la certification rempli et envoyé au Deputy regional representative du CALP ;
- c) Un rapport produit avec les co-facilitateurs.

Calendrier et durée du projet

La session de formation devra être délivrée du 10 au 14 juin 2024. La session de formation devrait commencer le 10 juin 2024, mais la planification commencera au mois de mai 2024. En tant que tel, la consultance devrait couvrir la période du 20 mai au 30 juin 2024. Toutes les activités de cette consultance (y compris le rapportage et la soumission des factures) devraient être achevées au plus tard le 30 juin 2024.

Gestion de la consultance

Ce travail est commandé par le Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre d'Action Contre la Faim à Dakar au Sénégal au nom du CALP Network. Le Deputy regional representative du CALP pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre assurera la gestion et la supervision du/de la consultant(e). Pendant toute la durée de la consultation, les éléments ci-après sont à la charge du/de la consultant(e) :

- L'assurance médicale du consultant ;
- Le visa d'entrée au Tchad et dans tous autre pays de transit si nécessaire ; ACF peut faciliter l'obtention des visas si cela est nécessaire mais les frais sont à la charge du consultant qui les ajoutera à sa facture ;
- L'ordinateur portable de travail et autres matériels de facilitation dont le co-facilitateur juge nécessaire.

Le CALP Network prendra en charge le transport international (billet d'avion, perdiems, navette aéroport, visa, test COVID). La formation étant conjointement organisée avec le CWG du Tchad, il prendra en charge le logement du consultant. Toutefois, pour une quelconque raison le CWG du Tchad ne pourra pas le couvrir, le CALP le prendra en charge. Pendant son séjour, Le/la consultant(e) prendra en charge la communication et le transport local en dehors des heures de formation (chauffeur, carburant...).

Le/la consultant(e) se conformera aux procédures de voyage et de séjour au bureau d'Action Contre la Faim au Tchad.

Le rapport de la prestation doit être rédigé en français ou en anglais.

Calendrier de paiement

Paiement de 100% du montant de la consultance à la fin de la formation, après la remise du rapport de formation et des formulaires de feedback aux co-facilitateurs. Le/la consultant(e) inclura toutes les dépenses liées à la formation qu'il(elle) a couvertes comme indiqué dans le point ci-dessus "Gestion de la consultance".

Profil essentiel de chaque consultant :

Pour ce travail, le CALP recherche l'expertise suivante :

- Le/la consultant(e) doit être un/une formateur(trice) certifié(e) CALP pour dispenser une formation face à face ;
- Le/la consultant(e) doit justifier une expérience avérée de planification et de la prestation de formation de haute qualité liés aux de transferts monétaires ;
- Le/la consultant(e) doit de préférence avoir dispensé au moins une fois la formation face à face « compétences de base en TM pour le personnel programme » du CALP et être très familier(ère)(s) avec le matériel face-à-face ;
- Une expérience dans l'organisation et la délivrance d'une formation de formateurs serait un atout ;
- Capable de délivrer une formation en français ;
- Fortes compétences en animation interactive et une approche pédagogique dynamique et adaptative pour garantir un apprentissage adapté à l'évolution de la programmation.

Soumission des Offres et financières et Techniques

Les consultants intéressés peuvent soumissionner leurs offres techniques et financières accompagnées d'un CV à jour faisant clairement référence à l'expérience recherchée, mettant en évidence les compétences et l'expertise pertinentes, au plus tard **le 28 avril 2024 à minuit (heure GMT)** et envoyé à lbodji@wa.acfspain.org avec en cc Abdoulaye.Hamidou@calpnetwork.org.